

Plan de Mobilité des Etablissements Scolaires

Lycée César Baggio – Lille – 2026

VERSION A VALIDER EN COPIE

ADAV - CREM

Partenaire de la mission PMES :



Table des matières

Présentation de l'ADAV et du CREM.....	2
Les PMES, de quoi parle-t-on ?.....	3
Etapas du PMES.....	4
Synthèse de l'enquête PMES.....	4
Résumé des résultats :	5
Partie cartographique.....	7
Conclusion de l'enquête.....	8
Synthèse du COPIL PMES – Lycée César Baggio	9
Conclusions du diagnostic.....	10
Reportage photo	10
Des pratiques de mobilité déjà diversifiées mais perfectibles.....	11
Des freins identifiés.....	11
Un besoin d'accompagnement et de sensibilisation	12
Une dynamique partenariale déjà engagée	12
Conclusion du diagnostic.....	12
Pistes de réflexion pour le plan d'action.....	13
Fiches actions.....	15
Infrastructures.....	15
Animation / Communication	27
Solutions Alternatives	41
Synthèse du plan d'action.....	44
Autres actions possibles dans les lycées	39
Annexes.....	0
Exemple de livret d'information écomobile à destination des élèves et du personnel – St Adrien – Villeneuve-d'Ascq.....	0
Charte du référent PMES.....	4
Compétences des acteurs concernés par un PMES	5

Présentation de l'ADAV et du CREM

ADAV

Créée en 1982, l'association Droit au vélo (ADAV) s'est donnée pour but de promouvoir et faciliter les mobilités actives (la marche et le vélo) et de manière générale, tous les modes de déplacements respectueux de l'environnement comme moyens de circulation privilégiés, d'améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons et de les représenter dans la région Hauts-de-France.

Elle mène avec ses adhérents des actions de sensibilisation et d'information et propose des solutions d'aménagement de la voirie.

Droit au vélo est reconnu comme force de proposition en matière de déplacement à vélo et à pied par de nombreuses collectivités territoriales et organismes publics des Hauts-de-France (la DREAL, le CEREMA, Ilévia, Hauts-de-France Mobilités, TER Nord – Pas-de-Calais, la région Hauts-de-France ? etc.).

En Savoir Plus

Association d'Éducation à l'Environnement créée en 1992. Depuis 30 ans, nous menons des actions permettant d'agir pour la transition écologique et l'accompagnement au changement des organisations et des personnes.

Notre travail s'articule autour de trois grandes thématiques : les déchets, la biodiversité et la mobilité. Nous exerçons trois métiers que sont le conseil et l'accompagnement de projet, la sensibilisation et la formation.

Nous intervenons auprès de tous types de publics et tous types d'organisations. Nous développons des activités grand public à destination des citoyennes et citoyens souhaitant s'engager à leur niveau et partager des valeurs communes. En Savoir Plus bénéficie de plusieurs agréments : Entreprise Solidaire à Utilité Sociale, jeunesse et Éducation Populaire et Éducation Nationale.

CREM

Le CREM, Centre ressource régional sur l'écomobilité, est co-animé par les associations Droit au vélo - ADAV et l'association En Savoir Plus avec le soutien de l'ADEME et du Conseil Régional des Hauts-de-France.

Depuis 2012, nous accompagnons les collectivités, associations, établissements scolaires, collectifs citoyens, porteurs de projets et entreprises qui souhaitent intégrer de l'écomobilité dans leurs actions, leurs stratégies et/ou leurs politiques sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France.

Spécialistes du travail de terrain, nos deux associations sont reconnues depuis de nombreuses années sur le territoire régional pour leurs actions en faveur de la mobilité et de la transition écologique.

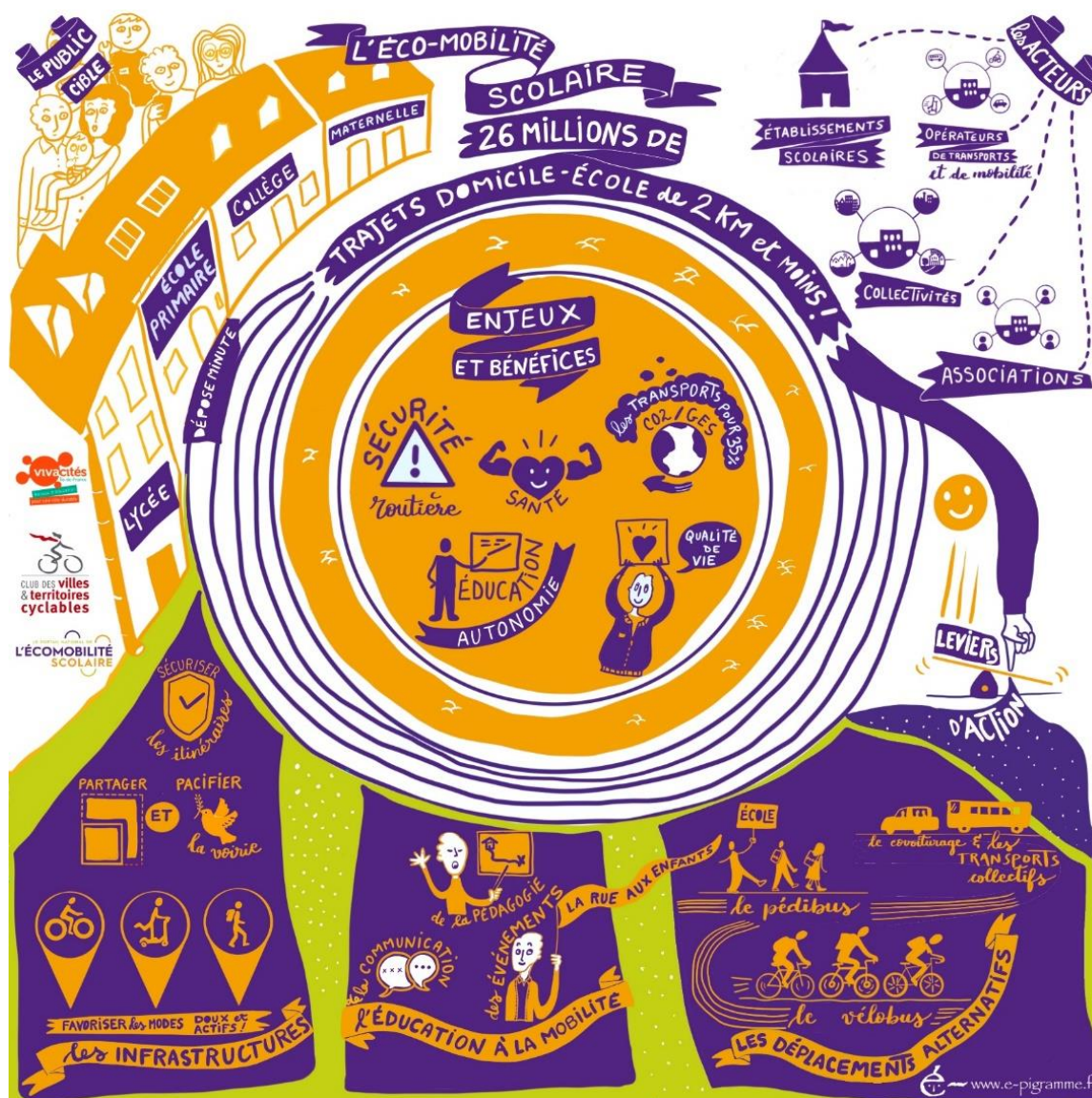
NOS MISSIONS

- Favoriser le développement des modes actifs pour les trajets quotidiens et les loisirs
- Augmenter le recours à l'intermodalité et aux transports en commun
- Apaiser le trafic au profit des piétons et des cyclistes
- Inciter à un usage plus rationnel de la voiture (autopartage, covoiturage, éco-conduite)
- Encourager l'écomobilité scolaire

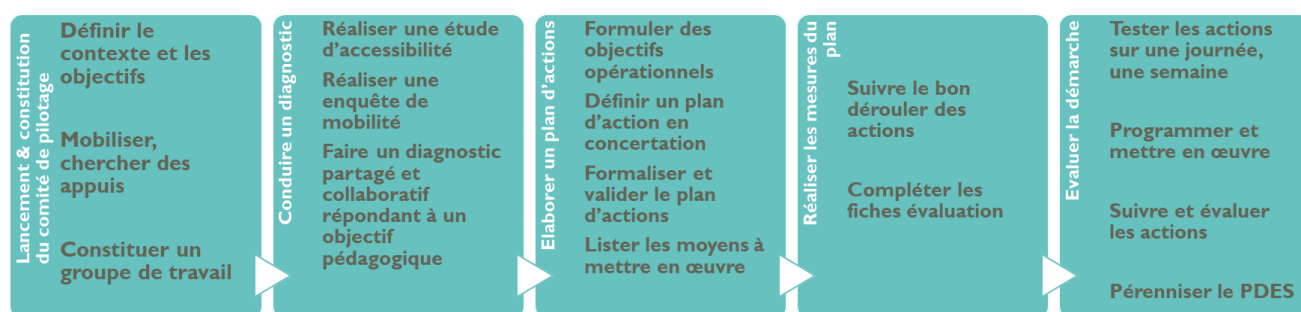
Les PMES, de quoi parle-t-on ?

Le Plan de mobilité des établissements scolaires, est un document stratégique, issu d'un diagnostic partagé, qui propose un panel d'actions (aménagements, services, actions pédagogiques ou de communication) dont l'objectif est de limiter le recours à la voiture individuelle pour les trajets entre le domicile et l'établissement scolaire de l'élève et du personnel. Sa mise en place a été rendu obligatoire dans tous établissements scolaires de plus de 250 personnes du Nord et du Pas-de-Calais depuis la publication du PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère) en 2014.

Toutes les actions du PMES, du diagnostic à la mise en place d'actions se construisent dans un esprit de concertation autour d'un référent PMES, qui fait vivre la démarche via un comité de pilotage (réunion de plusieurs acteurs locaux de la mobilité des territoires) qui aborde le sujet de la mobilité des élèves et du personnel de l'établissement scolaire. Le sujet de la mobilité dans les établissements scolaires, source d'enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux, s'intègre pleinement dans les objectifs poursuivis par les acteurs qui soutiennent la mission PMES aujourd'hui portée par le Centre de ressources en écomobilité (CREM, animé par l'association Droit au vélo – ADAV et en savoir plus).



Etapes du PMES



Synthèse de l'enquête PMES

Le diagnostic a été réalisé par le biais de questionnaires distribués aux élèves, au personnel et aux parents, ainsi que par l'observation des flux de circulation autour du lycée. Des entretiens ont été menés avec des représentants des collectivités locales et des partenaires de transport.

Méthodologie :

Le diagnostic a été réalisé par le biais de questionnaires distribués aux élèves, au personnel et aux parents, ainsi que par l'observation des flux de circulation autour du lycée. Des entretiens ont été menés avec des représentants des collectivités locales et des partenaires de transport.

Nombres de réponses aux enquêtes :

- **329 élèves**
- **222 parents**
- **123 personnel**

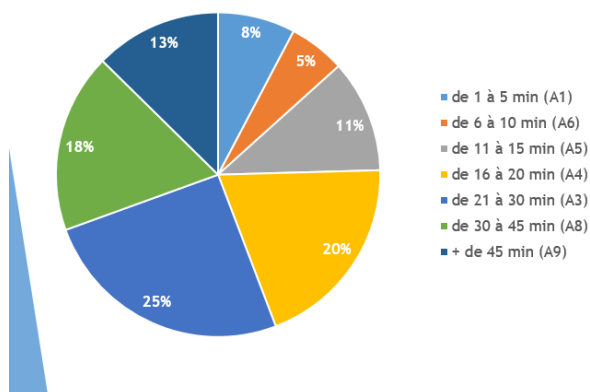
seconde générale et technologique	62
première générale	41
terminale générale	29
première STMG	34
Terminale STMG	25
première STI2D	26
Terminale STI2D	22
première professionnelle	10
Terminale professionnelle	16
Classe préparatoire (A20)	62

Féminin (F)	83	25,23%
Masculin (M)	235	71,43%

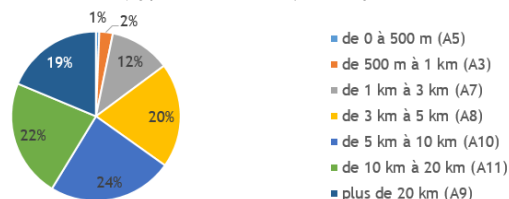
Résumé des résultats :

Situation des enquêtés par rapport au lycée

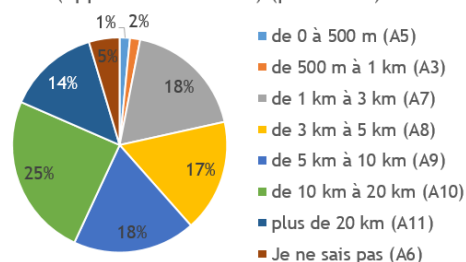
Combien de temps mettez-vous pour aller de chez vous à votre établissement scolaire ? (Pour ceux qui viennent en voiture, incluez le temps nécessaire pour trouver une place de stationnement) (élèves)



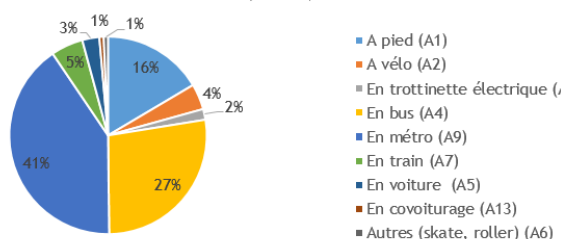
A quelle distance habitez-vous de l'établissement scolaire de votre enfant ? (approximativement) Décompte



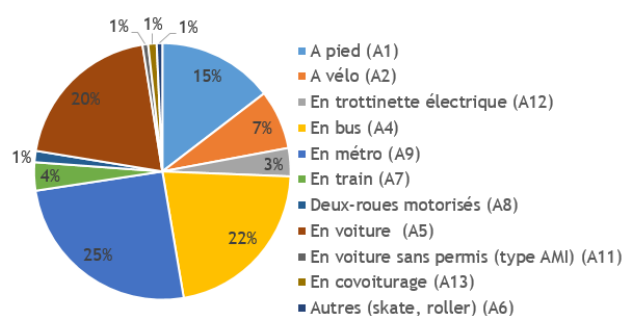
A quelle distance habitez-vous de l'établissement scolaire ? (approximativement) (personnel)



Comment venez-vous à votre établissement scolaire le plus souvent ? (élèves)

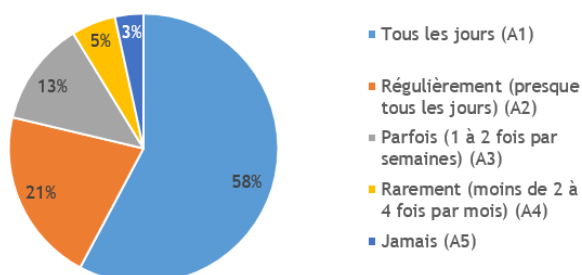


Comment préférez-vous aller à votre établissement scolaire ? élèves

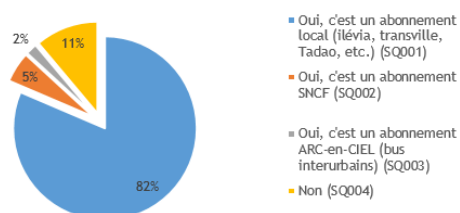


Les Transports en commun (élèves)

Utilisez-vous les transports en commun ? élèves



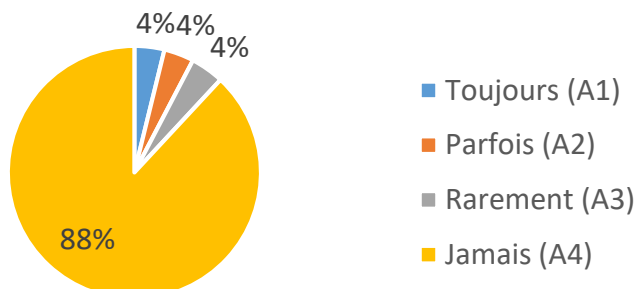
Avez-vous un abonnement de transport en commun ?



Parmi les mesures suivantes, quelles sont celles qui favorisent l'utilisation des transports en commun vers votre établissement scolaire selon vous ?

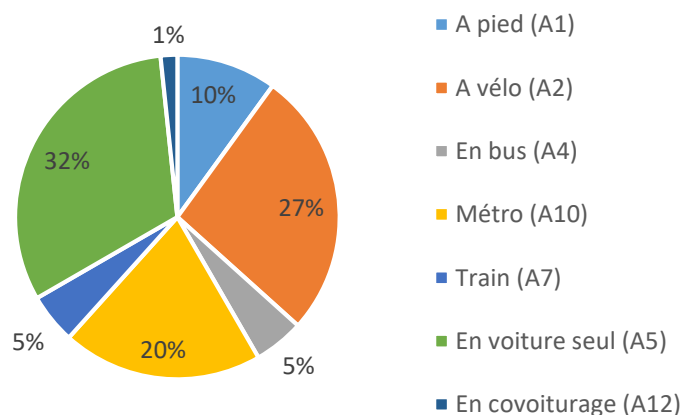
Réponse	Décompte
Que les transports en commun soient à l'heure (SQ008)	184
Plus de sécurité	24
Plus de passages	105
Des abris couverts pour attendre au sec	59
Des transports en commun plus rapides	111
Plus de places assises (SQ005)	63
Plus de calme (SQ006)	29
Plus de propreté (SQ007)	45
Autre	5

Venez-vous à votre établissement scolaire à vélo ? (élèves)



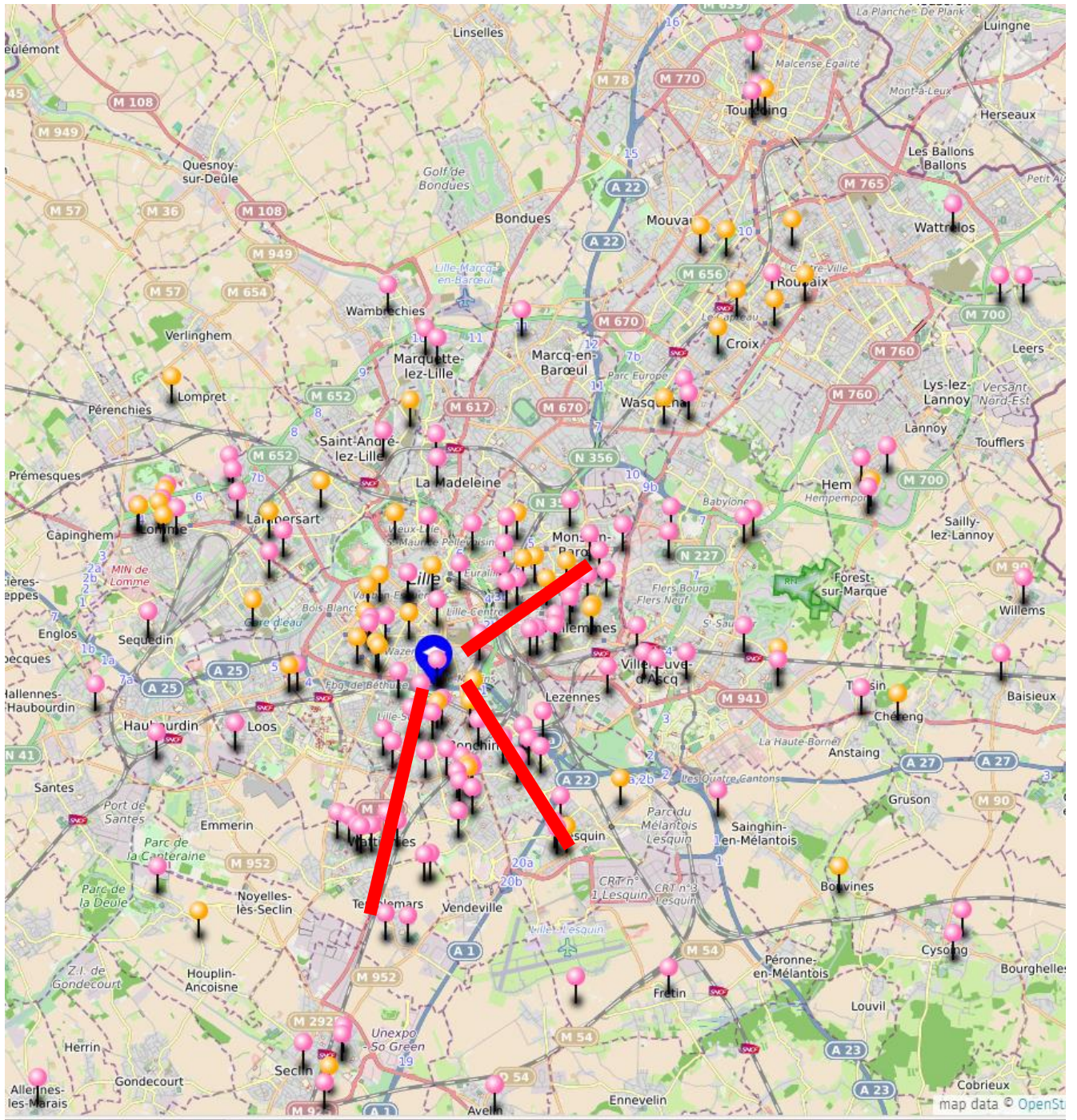
Avez-vous une trottinette ?	
Réponse	Décompte
Oui (Y)	84
Non (N)	193
Avez-vous un vélo ?	
Réponse	Décompte
Oui (Y)	122
Non (N)	155

Comment vous rendez-vous à votre établissement scolaire le plus souvent ? (personnel)

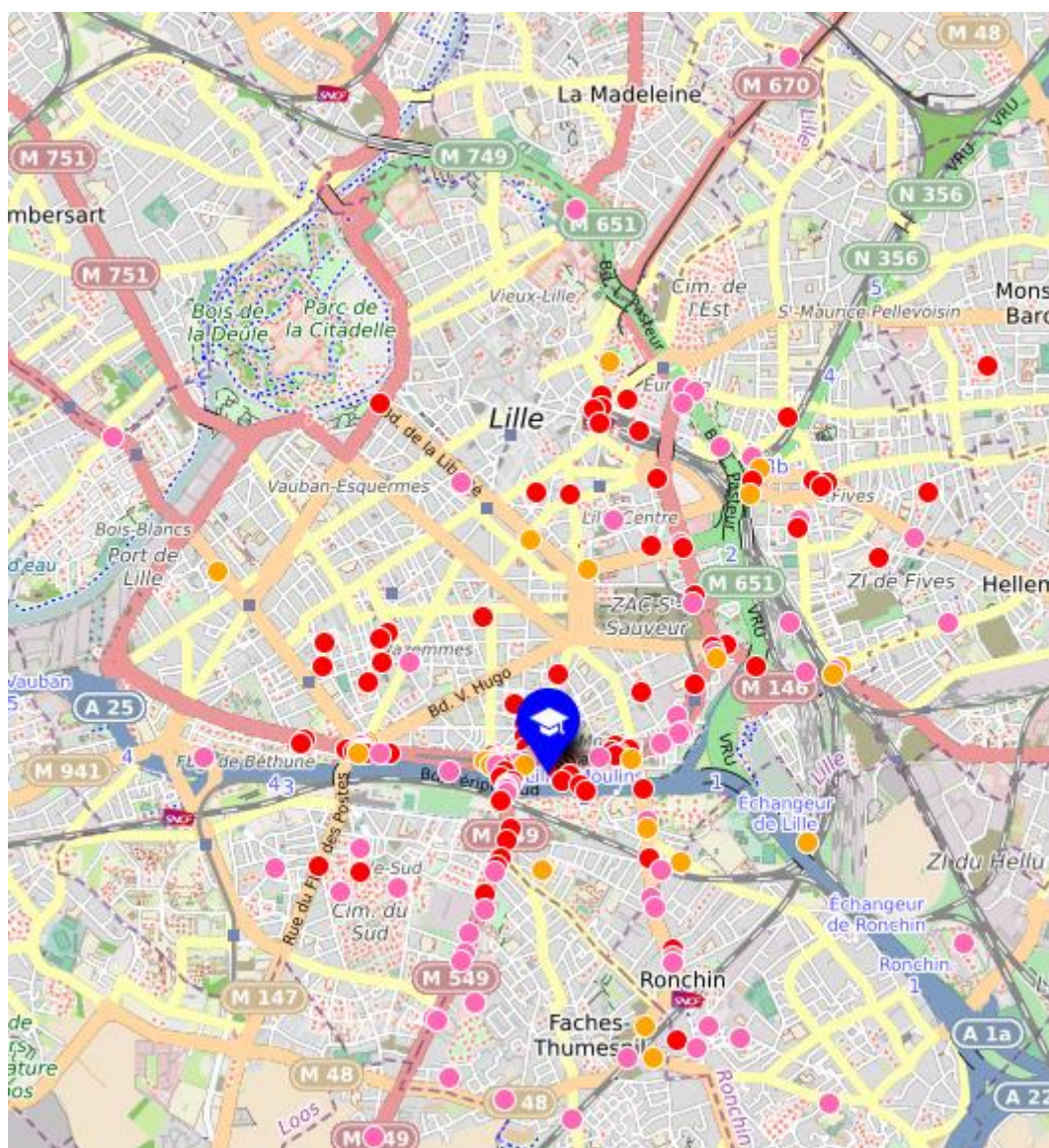


Partie cartographique : <https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/lycee-cesar-baggio-a-lille-points-identifies-comme-1143886#16/50.6192/3.0649>

Localisation des élèves :



Lieux dangereux :



Conclusion de l'enquête

- Des élèves se déplaçant majoritairement en transport en commun et impactés par les dysfonctionnements de la ligne 2 du métro
- Le rayon de recrutement du lycée très important
- L'importance des infrastructures cyclables à la fois pour les élèves et le personnel
- Le problème de délinquance ressentie aux abords du lycée
- Un sentiment de danger qui se concentre autour des carrefours (porte des postes et Faubourg d'Arras) et de la rue du faubourg d'Arras pour les cyclistes
- Certains élèves soulèvent des problèmes d'ouvertures de grilles
- Manque de stationnement vélo
- Le covoiturage est régulièrement évoqué comme solution

Synthèse du COPIL PMES – Lycée César Baggio

Le comité de pilotage du Plan de mobilité de l'Établissement Scolaire (PMES) du lycée César Baggio s'est réuni le 27 février 2025 afin de faire un point d'étape sur les projets en cours et d'identifier les priorités d'action en matière de mobilité.

La Région Hauts-de-France a présenté les travaux engagés pour améliorer la sécurisation du lycée, notamment la création d'un nouveau garage à vélos équipé de vidéosurveillance, financé sur fonds propres. Les échanges ont toutefois mis en évidence des enjeux persistants liés à la sécurisation des accès et à la prévention des intrusions. Le lycée est par ailleurs engagé dans les dispositifs OEPV et Alvéole+, avec des travaux programmés à partir de septembre 2025 et une enveloppe dédiée à l'équipement, proportionnée au nombre de personnels.

Les discussions ont souligné l'importance de choisir des équipements de stationnement vélo adaptés, tant en termes de sécurité que d'optimisation de l'espace (arceaux en U, stationnements double hauteur, espacement suffisant entre les arceaux), ainsi que la nécessité de compléter l'offre par du stationnement pour les trottinettes. L'absence actuelle de stationnement vélo côté internat a également été identifiée comme un point de vigilance, en raison des contraintes d'accès selon les plages horaires.

Le COPIL a également abordé les besoins en matière de sensibilisation, notamment sur les bonnes pratiques d'attache des vélos, et les possibilités de financement associées. Plusieurs pistes ont été évoquées pour renforcer l'accompagnement des usagers, dont des ateliers de réparation et d'entretien des vélos, à structurer sur le long terme grâce aux dispositifs OEPV et Alvéole+, et, à court terme, une meilleure valorisation des ateliers existants proposés par les acteurs locaux.

Enfin, la réunion a mis en avant l'importance de la communication et de l'animation, en particulier dans le cadre du challenge de mobilité. Différents supports et actions ont été identifiés (stands d'information, affichage, animations ludiques, expositions, interventions de partenaires), afin de renforcer la visibilité des alternatives à la voiture individuelle et d'encourager l'engagement de la communauté éducative.

Conclusions du diagnostic

Reportage photo





Des pratiques de mobilité déjà diversifiées mais perfectibles

Les résultats des enquêtes montrent qu'une part significative d'élèves et de personnels utilise déjà des modes alternatifs, notamment le vélo et les transports en commun, ce qui constitue un levier important pour le développement de pratiques plus durables.

Le vélo apparaît comme un mode attractif, mais encore freiné par des conditions matérielles et de sécurité insuffisantes. La crainte du vol, le manque de stationnement sécurisé et l'absence de stationnement adapté à certains secteurs du lycée (notamment côté internat) sont des éléments récurrents dans les réponses. Ces constats ont été confirmés lors du COPIL, qui a notamment présenté les projets de la Région en matière de sécurisation du site et de création de nouveaux garages à vélos.

Des freins identifiés

Les enquêtes font ressortir plusieurs freins communs aux différents publics :

- le manque de stationnement vélo sécurisé et visible,
- la peur du vol et une méconnaissance des bonnes pratiques d'attache,
- un besoin d'information sur les solutions existantes (transports en commun, vélos en libre-service, covoiturage),
- une utilisation encore très limitée du covoiturage, malgré l'existence d'une plateforme déjà identifiée (PassPass),
- des contraintes liées aux horaires des transports collectifs, soulignées notamment par les parents.

Ces éléments soulignent que les freins sont moins liés à un rejet des mobilités alternatives qu'à des conditions d'usage perçues comme peu sécurisantes ou peu lisibles.

Un besoin d'accompagnement et de sensibilisation

Au-delà des infrastructures, les enquêtes mettent en évidence une attente forte en matière de sensibilisation et d'accompagnement pratique. Les élèves et les personnels expriment un intérêt pour des actions concrètes telles que :

- des ateliers de réparation et d'entretien des vélos,
- des temps d'information sur les solutions de mobilité disponibles,
- des animations ludiques et pédagogiques, notamment dans le cadre du challenge de mobilité.

Ces attentes rejoignent les propositions formulées lors du COPIL, qui a identifié le challenge comme un temps fort pour mobiliser la communauté éducative, expérimenter des actions et repérer des relais internes (éco-délégués, personnels volontaires).

Une dynamique partenariale déjà engagée

Le diagnostic met également en évidence une dynamique partenariale solide, avec l'implication de la Région Hauts-de-France, de la MEL, d'Ilévia, de la Maison des Mobilités Durables (MMD), du CREM et de dispositifs tels que OEPV et Alvéole+. Ces partenariats constituent un atout majeur pour accompagner le lycée dans la mise en œuvre d'actions à court et moyen terme, tant sur le volet infrastructurel que sur les volets pédagogiques et de sensibilisation.

Conclusion du diagnostic

Les enquêtes et les échanges du COPIL convergent vers un même constat : les conditions sont réunies pour faire évoluer progressivement les pratiques de mobilité au lycée Baggio, à condition de renforcer la sécurité et la lisibilité des aménagements, d'accompagner les usagers par des actions concrètes et de s'appuyer sur des temps forts fédérateurs. Le PMES s'inscrit ainsi comme un outil structurant, permettant de coordonner les actions existantes, de répondre aux attentes exprimées et d'inscrire l'établissement dans une démarche durable et évolutive.

Pour encourager la transition vers des modes de transport plus écologiques, il est essentiel :

- D'améliorer les infrastructures à long terme autant sur la sécurité que sur la sureté,
- D'améliorer les conditions d'accès au lycée à vélo et à pied,
- De favoriser des actions d'information auprès des élèves et du personnel à court terme,
- De sensibiliser la cible des écodélégués en 2nd peuvent être une force vive à mobiliser lors de temps fort, un lien avec les programmes scolaires peut-être fait,
- De développer le covoiturage est une piste intéressante en particulier pour le personnel,

- D'adapter le rythme scolaire dans cet établissement qui draine chaque jour plus de 2 500 élèves,
- D'offrir davantage d'alternatives aux élèves qui demandent également plus de vélos et de trottinettes en libre-service.

Pistes de réflexion pour le plan d'action

Infrastructure	Communication / animation	Solutions alternatives
• Rassurer les élèves sur leurs trajets (éclairage, référents) • Conforter l'usage des transports en commun • Concentrer les efforts sur l'aménagement des carrefours pour les cyclistes et piétons • Favoriser l'accueil des modes actifs (stationnement, réparations, sécurisation)	• Engager davantage les écodélégués dans l'animation du challenge et des autres événements • Participer aux événements sur l'écomobilité et créer un temps fort • Informer les élèves et le personnel des solutions de déplacements en début d'année (covoiturage, itinéraires à emprunter, etc.)	• Développer l'usage du covoiturage • Proposer de nouvelles solutions de déplacement aux élèves (mobilité en libre service par exemple) • Revoir les heures d'accueil des élèves ?

Programme Génération REV 3 – programme de financement des actions dans les lycées



La Région Hauts-de-France est engagée à soutenir et accompagner l'éducation de la jeunesse. Parmi les moyens dont elle dispose pour mener à bien cet objectif, figure le dispositif Génération+ qui cherche à doter les lycées de ressources financières supplémentaires pour la mise en œuvre de projets pédagogiques ambitieux. Parmi les thématiques prioritaires, la Région a souhaité faire figurer rev3, la déclinaison en Hauts-de-France de la Troisième Révolution Industrielle. L'appel à projets Génération+ rev3 vise ainsi à faire connaître et partager cette dynamique de transition initiée en 2013.

La Région souhaite s'appuyer sur Génération+ rev3 pour :

- favoriser la prise de conscience par les lycéens des enjeux de développement durable, à la fois locaux et planétaires, auxquels rev3 cherche à répondre et en conséquence encourager des changements de représentations et de comportement,
- leur permettre de traduire la dynamique régionale rev3 dans leur quotidien par le biais d'un projet concret dont ils sont pleinement acteurs.

Pourront être subventionnées en partie par la Région les dépenses afférentes à :

- l'achat de biens relevant des immobilisations ou investissements,
- l'achat de matériels pédagogiques et de petites fournitures non immobilisables,
- la rémunération d'intervenants extérieurs,
- les coûts de visite (transport, billetterie, guidage),

- l'organisation de manifestations (expositions, spectacles...) à des fins de valorisation du projet (sauf frais liés à des réceptions, cocktails, etc...).

Plus d'informations : <https://rev3.hautsdefrance.fr/dispositif/generation-rev3/>

Fiches actions

Infrastructures

Fiche action N°1 : Sécurisation et optimisation du stationnement vélo et trottinettes	Public cible : • Élèves • Personnels • Parents • Usagers piétons et cyclistes
Contexte : L'enquête de mobilité et les échanges en COPIL mettent en évidence que le stationnement vélo constitue un levier essentiel mais encore insuffisant pour encourager la pratique des mobilités actives. Plusieurs constats sont partagés : • Offre de stationnement vélo inégale selon les secteurs du lycée. • Crainte du vol et des intrusions, frein majeur à l'usage du vélo. • Stationnements parfois inadaptés (types de supports, espacement). • Absence ou insuffisance de stationnement pour les trottinettes. • Absence de stationnement dédié côté internat, avec des contraintes d'accès selon les horaires. Ces éléments limitent le report modal vers le vélo, malgré une appétence exprimée par les élèves et les personnels.	Objectifs : • Sécuriser le stationnement des vélos et trottinettes. • Améliorer la lisibilité et l'attractivité des équipements existants. • Adapter l'offre aux usages réels et au nombre d'utilisateurs potentiels. • Rassurer les familles et les personnels sur le risque de vol. Illustration : 
Description : • Mettre en service et valoriser le nouveau garage à vélos sécurisé (vidéosurveillance). • Installer des stationnements adaptés : - o Arceaux en U inversé. - o Stationnements double hauteur pour optimiser l'espace. - o Espacement recommandé de 80 cm entre arceaux. • Compléter l'offre par des stationnements dédiés aux trottinettes. • Étudier la création d'un stationnement vélo côté internat.	

• Mettre en place une signalétique claire indiquant les zones de stationnement et ses conditions d'accès .	
Caractéristiques : • Équipements robustes et durables. • Stationnements positionnés à proximité des entrées principales. • Accessibilité adaptée aux différents horaires d'ouverture. • Prise en compte de la diversité des usages (vélos classiques, VAE, trottinettes).	Ressources utiles : • Partenaires : Région Hauts-de-France, Direction du lycée, OEPV. • Financements possibles : Région (Plan Vélo), OEPV, appels à projets mobilités actives.
Indicateur de résultats : • Nombre de places de stationnement créées ou améliorées. • Taux d'occupation des stationnements. • Évolution du nombre de vélos stationnés. • Diminution des signalements de vols ou dégradations.	
Rétroplanning : • T0 : validation du besoin et du dimensionnement. • T0 + 2 à 3 mois : choix des équipements et commandes. • T0 + 6 mois : installation et mise en service.	
Réalisation en 3 étapes : 1. Lancer • Réaliser un diagnostic précis des besoins. • Désigner un pilote et mobiliser les partenaires financiers. 2. Mettre en œuvre • Installer les équipements. • Communiquer auprès des usagers. 3. Évaluer & ajuster • Observer les usages. • Ajuster l'offre si nécessaire.	

Fiche action N°2 : Jalonement et aménagement des cheminements cyclables et piétons	Public cible : • Élèves • Personnels • Parents • Usagers du quartier
Contexte : Le lycée César Baggio bénéficie d'un environnement globalement bien équipé pour les déplacements à pied et à vélo. Cependant, un axe prioritaire reste insuffisamment sécurisant : la rue de l'Observatoire, notamment sur la section reliant le lycée au carrefour rue du Jardin des Plantes / rue Armand Carrel, incluant la passerelle franchissant l'autoroute. Cet itinéraire est l'un des plus directs et des plus utilisés par les élèves. Des signalements récents d'incivilités et d'agressions sur la passerelle renforcent un sentiment d'insécurité, qui freine l'usage des mobilités actives.	Objectifs : • Sécuriser l'axe principal d'accès au lycée pour les piétons et les cyclistes. • Réduire le sentiment d'insécurité, en particulier sur la passerelle. • Rendre le trajet plus confortable, lisible et rassurant. • Encourager le report modal vers la marche et le vélo.
Description : • Réaliser un diagnostic ciblé de la rue de l'Observatoire et de la passerelle (visibilité, éclairage, usages, points de rupture). • Prioriser la sécurisation de la passerelle : ○ amélioration de la visibilité, ○ suppression des recoins anxiogènes (végétation dense, vidéosurveillance) • Améliorer la continuité et la lisibilité de l'axe jusqu'au carrefour Jardin des Plantes / Armand Carrel. • Associer les élèves pour identifier les zones perçues comme à risque. • Communiquer sur cet axe comme itinéraire recommandé et sécurisé + jalonement aux carrefours.	
Caractéristiques : • Action concentrée sur un axe structurant. • Traitement prioritaire d'un point noir identifié. • Aménagements progressifs et évaluable.	

Indicateurs de résultats :

- Évolution du ressenti de sécurité des élèves.
- Augmentation des flux piétons et cyclistes.
- Diminution des signalements d'incidents.

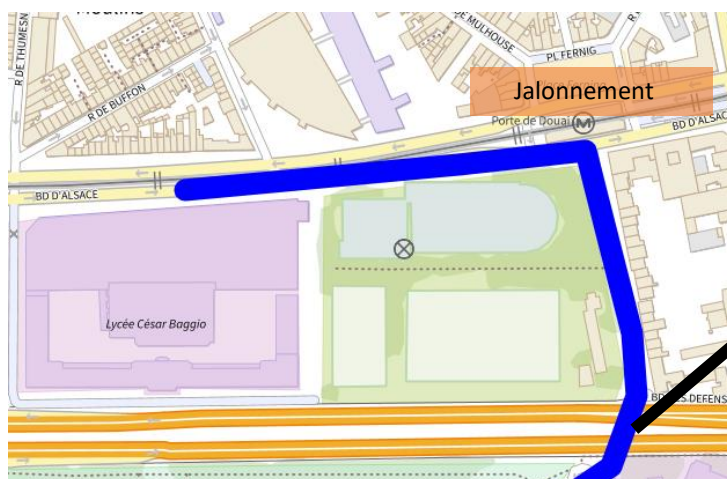
Rétroplanning :

- T0 : validation et pilote
- T0 + 2 mois : diagnostic ciblé
- T0 + 6 à 12 mois : mise en œuvre

Réalisation en 3 étapes :

1. Lancer
 - Identifier précisément les points noirs (dont la passerelle).
 - Mobiliser la Ville et la MEL.
2. Mettre en œuvre
 - Sécuriser la passerelle en priorité.
 - Améliorer la lisibilité de l'axe.
3. Évaluer & ajuster
 - Comptages et retours usagers.
 - Ajustements si nécessaire.

Détail des aménagements proposés sur l'axe Bd d'Alsace / rue Armand Carrel :



Passerelle :
Eclairage et
vidéosurveillance

Réaménagement
de l'impasse de
l'observatoire +
éclairage



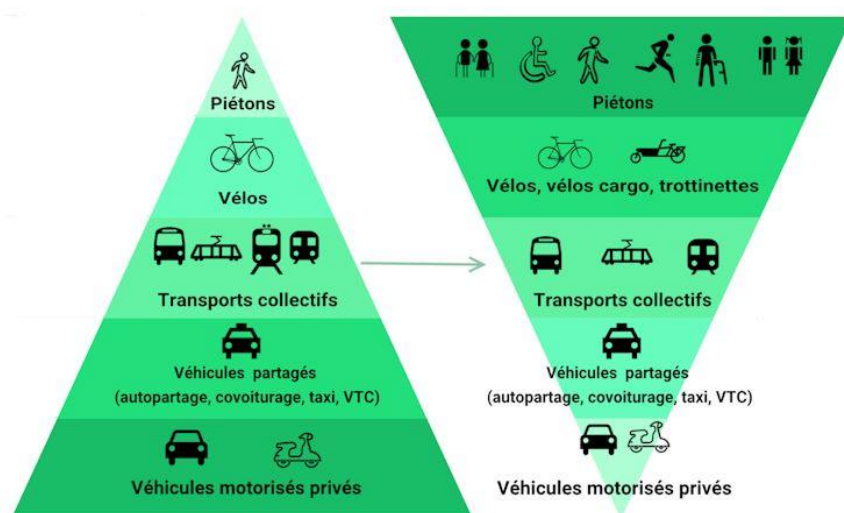
Possibilité de reprendre un
aménagement récent



Adaptation du carrefour et jalonnement

Fiche action N°3 : Réorganiser l'accessibilité globale autour de l'établissement (vélo, moto, covoiturage, voiture, voiture sans permis et bus)	Public cible : • Élèves du lycée • Personnels (enseignants, administratifs, techniques) • Parents déposant leurs enfants en voiture • Usagers des transports collectifs
Contexte : Le lycée César Baggio est implanté dans un environnement urbain dense, où la cohabitation entre les différents modes de déplacement génère des tensions et des situations d'insécurité aux heures de pointe. Les constats issus du diagnostic et des échanges en COPIL font apparaître plusieurs dysfonctionnements : • Une organisation des espaces et des flux peu lisibles, notamment pour les modes actifs. • Une hiérarchie des modes défavorable aux mobilités actives, pourtant encouragées par les politiques publiques. • Un manque de confort et de lisibilité pour les usagers des transports collectifs aux abords immédiats de l'établissement. Ces situations contribuent à un sentiment d'insécurité, à des nuisances pour les riverains et à un recours accru à la voiture individuelle, en contradiction avec les objectifs du PMES.	Objectifs : • Réorganiser et sécuriser les espaces de stationnement et de circulation autour du lycée. • Clarifier la hiérarchie des modes en donnant la priorité aux modes actifs et aux transports collectifs. • Réduire les conflits d'usages et améliorer la fluidité des flux aux heures d'entrée et de sortie. • Améliorer le confort et la lisibilité des cheminements pour tous les usagers. • Contribuer à la réduction de l'usage de la voiture individuelle dans un contexte urbain contraint.
Description : • Identifier et formaliser des zones distinctes pour chaque mode : - o Stationnements vélos sécurisés et visibles, en lien avec les nouveaux équipements régionaux. - o Stationnement motos et deux-roues motorisés clairement délimité. - o Emplacements dédiés au covoiturage. • Clarifier et sécuriser les zones de dépose-minute afin de limiter les arrêts anarchiques. • Repenser l'organisation des circulations aux abords du lycée pour limiter les conflits entre bus, voitures et modes actifs. • Installer une signalétique lisible et cohérente (panneaux, marquage au sol).	

- Engager une concertation avec les usagers (élèves, personnels, parents) pour ajuster les aménagements.
- Encourager le covoiturage en réservant une place covoiturage pour le personnel et les élèves (possibilité de tester la démarche).
- Inverser progressivement la hiérarchie des modes :
 - modes actifs au plus près des accès
 - transports collectifs,
 - covoiturage,
 - voiture individuelle.



Caractéristiques :

- Réorganisation des espaces existants sans création de nouvelles surfaces de stationnement automobile.
- Adaptation aux contraintes urbaines et réglementaires du site.
- Séparation lisible des flux (piétons, vélos, bus, voitures).
- Aménagements réversibles permettant des ajustements.
- Ajout d'une borne Lime et Vville dans la mesure du possible

Ressources utiles et partenaires à mobiliser :

- Partenaires : Région Hauts-de-France, Ville de Lille, MEL, Ilévia, direction du lycée.
- Financements possibles : à définir dans le cadre du COPIL PMES (Région / collectivités), en articulation avec les projets de sécurisation existants.

Indicateur de résultats :

- Nombre d'espaces réorganisés par mode de déplacement.
- Diminution des situations de stationnement anarchique observées.
- Taux d'utilisation des emplacements dédiés (covoiturage, vélos).
- Amélioration du ressenti de sécurité des usagers (enquête annuelle).

Rétroplanning :

- T0 : validation du principe et désignation d'un pilote.
- T0 + 2 à 3 mois : diagnostic fin des usages et concertation.
- T0 + 6 à 12 mois : mise en œuvre progressive et ajustements.

Réalisation en 3 étapes :

1. Lancer

- Désigner un pilote (direction / Région / collectivité).
- Identifier précisément les zones à conflits et les flux dominants.
- Prioriser la sécurité et la lisibilité avant toute logique de capacité.

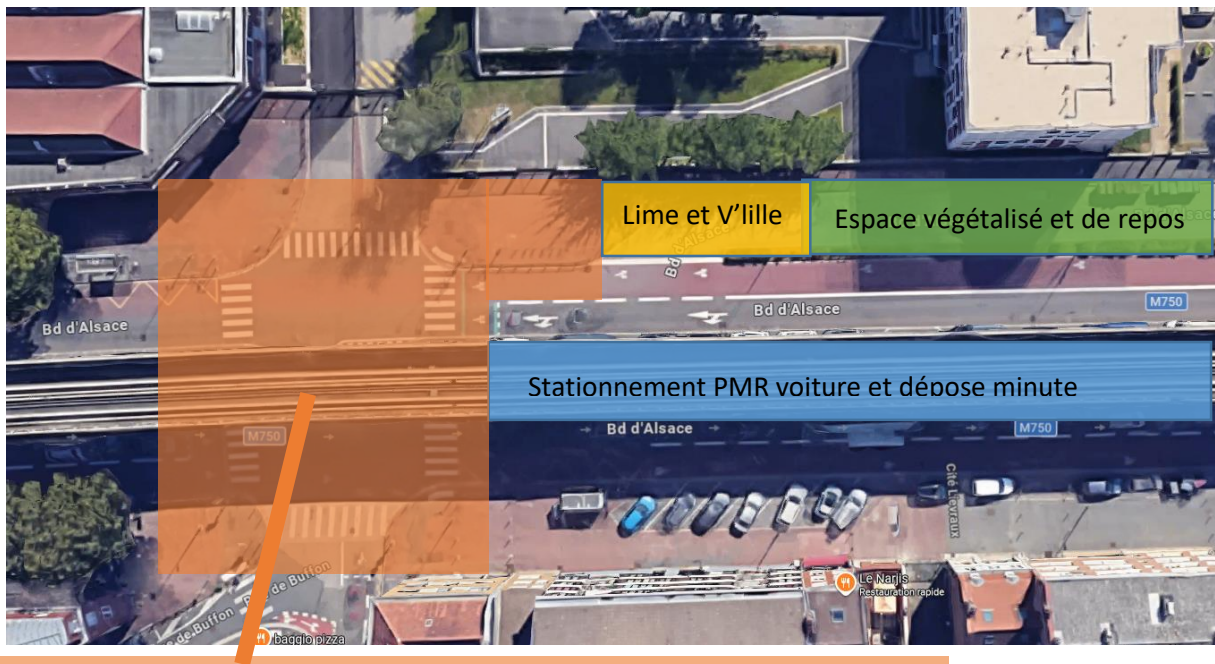
2. Mettre en œuvre

- Marquage au sol, signalétique, réorganisation spatiale.
- Phase de test en conditions réelles (rentrée scolaire).

3. Évaluer & ajuster

- Observation des usages aux heures de pointe.
- Ajustements progressifs sans extension des espaces de stationnement automobile.

Proposition d'aménagement du parvis :



Plateau piétonnier :

- Réduction de la vitesse,
- Traversées facilitées,
- Traitement du sol uniformisé.

Exemple de végétalisation et d'apaisement de la circulation aux abords d'un lycée (Lycée Charles Baudelaire, Annecy)



Autre exemple de réaménagement d'un parking au lycée Eugène Freyssinet à Saint-Brieuc :

- Avant : parking classique avec de larges voies pour les véhicules motorisés, cheminements piétons peu visibles et mauvaise intégration des transports en commun.



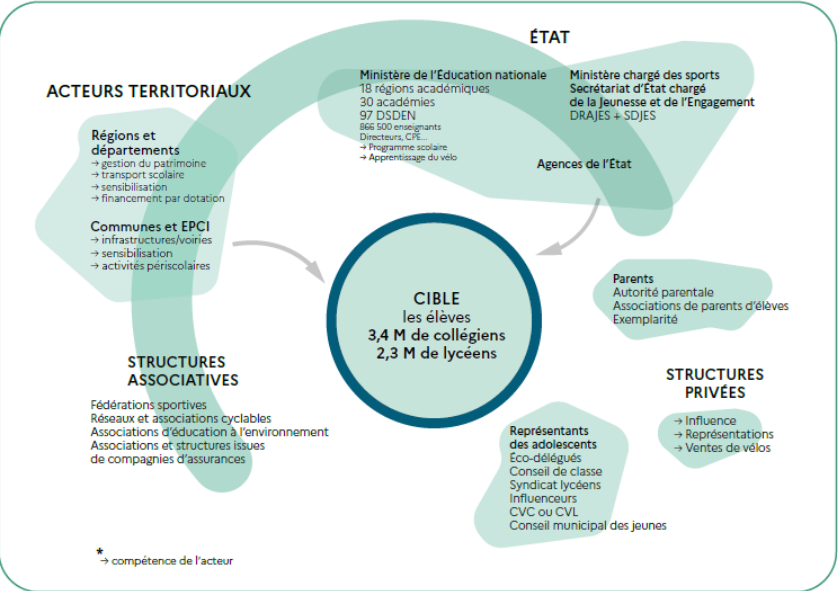
- Après : diminution du nombre de places voitures au profit d'une zone de dépose minute et d'un parking plus éloigné, végétalisation, les quais bus ont été déplacés pour éviter les angles morts et les manœuvres dangereuses, intégration de double sens cyclables.



Fiche action N°4 : Amélioration de l'éclairage et de la sécurité des abords du lycée	Public cible : • Élèves • Personnels • Parents • Nouveaux entrants (élèves de seconde, étudiants BTS)
Contexte : Les enquêtes menées auprès des élèves mettent en évidence un sentiment d'insécurité sur certains trajets domicile–lycée, lié à l'isolement de certains cheminements, à une fréquentation jugée insuffisante de l'espace public et à un manque de lisibilité des itinéraires. Ce ressenti, indépendamment de la sécurité objective, constitue un frein majeur à la pratique de la marche et du vélo, en particulier lors des périodes hivernales ou pour les nouveaux élèves.	Objectifs : • Répondre au sentiment d'insécurité exprimé par les élèves et les familles. • Rendre les trajets domicile–lycée plus rassurants et plus lisibles. • Orienter les usagers vers des itinéraires continus, fréquentés et confortables. • Favoriser la pratique des mobilités actives dans un cadre perçu comme sécurisé
Description : • Identifier, à partir des retours élèves, les itinéraires perçus comme inconfortables ou anxiogènes. • Repérer et valoriser des itinéraires recommandés, privilégiant : • les axes fréquentés, • les cheminements continus, • les espaces bénéficiant d'un éclairage public fonctionnel. • Réaliser une cartographie simplifiée des trajets conseillés pour la marche et le vélo. • Étudier les conditions d'éclairage existantes sur les itinéraires recommandés et signaler les points de vigilance aux collectivités compétentes. • Favoriser les déplacements groupés et la présence humaine aux heures clés.	
Caractéristiques : • Action fondée sur le ressenti des usagers, sans stigmatisation. • Priorité donnée à la lisibilité, à la continuité et à la fréquentation des espaces. • L'éclairage est abordé comme facteur de confort et de rassurance, sans engagement direct de travaux lourds. • Articulation avec les actions de	Ressources utiles et partenaires à mobiliser : • Partenaires internes : direction, vie scolaire. • Partenaires externes : Ville de Lille, MEL (mobilités, éclairage public, tranquillité). • Outils existants : plans de quartier, cartographies mobilités, supports sécurité routière.

jalonnement et de sécurisation des abords.	
Indicateur de résultats : • Évolution du sentiment de sécurité déclaré dans les enquêtes. • Nombre d'élèves utilisant les itinéraires recommandés. • Augmentation de la part modale marche et vélo. • Retours qualitatifs des élèves et des parents.	
Rétroplanning : • T0 : validation de l'action et désignation d'un pilote. • T0 + 1 à 2 mois : recueil des retours élèves et repérage des itinéraires. • T0 + 3 à 6 mois : diffusion des supports et échanges avec les collectivités.	
Réalisation en 3 étapes : 1. Lancer • Identifier les zones perçues comme inconfortables. • Associer les élèves et la vie scolaire. 2. Mettre en œuvre • Élaborer et diffuser la cartographie des itinéraires conseillés. • Communiquer sur les bonnes pratiques et les déplacements collectifs. • Signaler les points d'éclairage à améliorer aux acteurs compétents. 3. Évaluer & ajuster • Recueillir les retours des usagers. • Ajuster les itinéraires et messages si nécessaire.	

Animation / Communication

Fiche action N°5 : Animation du Comité de Pilotage (COPI) du PMES	Public cible : Toutes les parties prenantes de l'élaboration du PMES
Contexte : Dans le cadre de la mise en place du PMES dans les deux établissements, il est apparu central d'avoir une instance de pilotage décisionnaire des orientations et de la mise en œuvre du PMES.	Objectifs : 1. Impulser une dynamique d'animation et de dynamisation du PMES 2. Réfléchir de manière collective à de nouvelles fiches actions et évaluer les actions déjà mises en œuvre 3. Faire vivre le PMES en constituant un groupe de travail pérenne
Description : 1- Désignation d'une équipe référents PMES. Elle sera composée de membres de la direction, d'adjoint gestionnaires, de professeurs volontaires. La composition de cette équipe est souple et peut être amenée à changer. L'équipe PMES s'engage à organiser au moins 1 fois par an une réunion de concertation avec les différents acteurs et partenaires du projet ; coordonne et anime les contacts entre les différents partenaires et acteurs du projet ; assure une mission d'encadrement et de soutien auprès des différents acteurs impliqués dont les élèves ou les éco-délégués ; favorise la communication et la sensibilisation autour du PMES auprès de divers acteurs ; participe à la réalisation des diagnostics et à l'élaboration des synthèses ; participer à la proposition des solutions et à la mise en place des actions prévues en concertation ; respecter le calendrier des échéances fixé en concertation avec les acteurs concernés ; assure le suivi, l'évaluation et le développement du PMES. 2- Organisation du COPI Les comités de pilotage ont lieu une fois par an. Pour les comités de pilotage suivant, les acteurs suivants sont à inviter : 	
Caractéristiques : • Intervenants externes : OUI • Partenaires institutionnels : OUI • Financements : NON	Ressources utiles : https://mobiscol.org/le-plan-de-deplacement-etablissement-scolaire-pdes/
Indicateur de résultats : • Le nombre de participants présents • Outil d'évaluation à long terme pour analyser le nombre de fiches actions mises en places	

• Nombre d'heures supplémentaires accordées aux professeurs sur la thématique du PMES (à la discrétion du chef d'établissement)
Rétroplanning (exemple) : • Février : COPIL plan d'actions • Juin : COPIL bilan
Réalisation en 3 étapes : 1. Lancer • Désigner référent PMES • Inviter partenaires clés 2. Mettre en œuvre • Réunions annuelles • Suivi fiches actions 3. Évaluer & ajuster • Nombre d'actions réalisées • Ajustement gouvernance

Fiche action N°6 : RENDRE VISIBLE LE PMES	Public cible : ensemble des communautés éducatives
Contexte : Afin d'inclure l'ensemble des membres de la communauté éducative dans la démarche des établissements de développement d'un PMES commun et le pérenniser, il est important de rendre visible le projet et son degré d'avancement.	Objectifs : • Informer la communauté éducative sur le développement du PMES • Susciter l'adhésion de la communauté éducative au projet de PMES • Sensibiliser la communauté éducative aux enjeux de l'écomobilité • Faire au moins un COPIL PMES par an
Description : La communication interne et externe est primordiale pour la réussite du PMES. Un plan de communication peut être mis en place : • Désignation d'un ou plusieurs "réfèrent communication" au sein de l'équipe projet. • Utiliser la légitimité des chefs d'établissements lors des temps forts pour susciter l'adhésion (présentation d'un projet, d'une action, etc) • Utilisation des canaux de communication existants pour informer la communauté éducative à chaque nouvelle étape du projet PMES et communiquer sur les actions mises en œuvre (sites internet des établissements, PRONOTE ou autre environnement numérique de travail, carnets de correspondance) • Sur le long terme, dans une démarche d'élargissement du PMES, il serait intéressant de créer une plateforme sur le site internet de l'établissement consacrée au PMES afin de communiquer et diffuser les actions proposées pour partager les bonnes pratiques et échanger. Les écodélégués peuvent également créer un logo pour mieux identifier le PMES. Des expositions peuvent être affichées au sein des établissements pour sensibiliser la communauté éducative aux thématiques clés du PMES (éco-mobilité scolaire, avantages de l'utilisation du vélo) : des expositions sont disponibles gratuitement sur le site de l'ADAV sous forme d'affiches à imprimer.	
Caractéristiques : • Intervenants externes : NON • Partenaires institutionnels : NON • Financements : NON	Ressources utiles : • "Nos affiches à exposer", site internet de l'ADAV : https://droitauvelo.org/-Expositions- • https://www.ville-armentieres.fr/focus-sur-le-pdies
Indicateur de résultats : • Effort de communication réalisé à chaque nouvelle action entreprise et sur le long terme • Nombre d'individus touché	

Rétroplanning

- Toute l'année : communication continue
- Mars : temps fort visibilité

Réalisation en 3 étapes

1. Lancer

- Désigner référent communication
- Choisir canaux existants

2. Mettre en œuvre

- Affiches, Pronote, site
- Valorisation actions

3. Évaluer & ajuster

- Nombre de personnes touchées
- Ajustement supports

Fiche action N°7 : PARCOURS PHOTOS	Public cible : • Élèves
Contexte : Pour se rendre à l'établissements, les élèves empruntent quotidiennement des trajets présentant des zones à risque ou dont l'aménagement est susceptible de générer des conflits d'usage. Les élèves ont une bonne connaissance de ces risques et sont capables de les identifier.	Objectifs : • Approfondir l'identification des éléments accidentogènes et des zones dangereuses • Avoir une meilleure connaissance de ces facteurs de risque pour proposer des solutions mieux adaptées
Description : L'action consiste à faire réaliser aux élèves un parcours durant lequel ils devront identifier et prendre en photo avec leurs téléphones les zones dangereuses ou éléments accidentogènes existants sur les trajets qu'ils empruntent pour se rendre aux établissements. Les élèves peuvent être répartis par groupes et encadrés par des enseignants ou des parents d'élèves volontaires (idéalement chaque groupe devra être encadré pour des raisons de sécurité, en particulier les groupes composés de collégiens). Les photos devront être analysées par l'équipe projet PMES en comité de pilotage afin de sélectionner les plus pertinentes. A l'appui de ce reportage photo, un bref rapport consignait les différentes zones dangereuses et éléments accidentogènes identifiés devra être réalisé. L'établissement pourra transmettre ce rapport à la mairie et à l'intercommunalité pour appuyer les demandes d'aménagements.	
Caractéristiques : • Intervenants externes : NON • Partenaires institutionnels : Mairie de Lille, Mel • Financements : NON	Ressources utiles : • Contact de la mairie de Lille : jeanne Trottier : jtrottier@mairie-lille.fr • Contacts de la MEL : ismaghue@lillemetropole.fr
Indicateur de résultats : • Respect des normes relatives au droit à l'image • Pertinence des zones dangereuses ou éléments accidentogènes identifiés • Diffusion du rapport sur les environnements numériques de travail des établissements	
Rétroplanning : • Printemps : sorties terrain • Mois suivant : restitution	
Réalisation en 3 étapes 1. Lancer • Choisir classes • Définir parcours 2. Mettre en œuvre • Prises de vue encadrées • Analyse collective 3. Évaluer & ajuster • Rapport transmis collectivités • Suivi aménagements	

Fiche action N°8 : MOBILISER LES ECO-DELEGUES	Public cible : écodélégués
Contexte : Élection chaque année d'éco-délégués dans les deux établissements, ayant pour mission de sensibiliser les élèves de leur classe et de leur établissement au sujet du développement durable et de la préservation de l'environnement	Objectifs : Faire du projet de PMES une des prérogatives des éco-délégués et les associer à son pilotage, sa mise en œuvre et son évaluation
Description : Plusieurs actions peuvent être mises en place pour associer les éco-délégués au projet de PMES, telles que : - Faire signer aux éco-délégués une « Charte de l'éco-mobilité » par laquelle ils s'engagent à promouvoir une culture d'éco-mobilité auprès de leurs camarades et à se positionner comme médiateurs entre ces derniers et l'équipe projet PMES (à qui ils devront faire part des éventuelles difficultés et marges d'amélioration évoquées) - Inviter les éco-délégués au comité de pilotage du projet PMES et les intégrer à l'équipe projet - Solliciter les binômes d'éco-délégués pour la réalisation une fois par an d'exposés ou d'ateliers sur le thème de l'éco-mobilité dans les classes de tous les niveaux	
Caractéristiques : - Intervenants externes : NON - Partenaires institutionnels : NON - Financements : NON	Ressources utiles : - Charte de l'éco-mobilité à destination des éco-délégués (disponible en annexe) - Guides des éco-délégués (collège, Lycée) : https://eduscol.education.fr/1121/les-eco-delegates
Indicateur de résultats : - Participation active des éco-délégués aux réunions du comité de pilotage ou de l'équipe projet PMES - Sentiment des éco-délégués d'être associés au pilotage du projet PMES, à l'organisation des actions mises en œuvre et à leur évaluation	
Rétroplanning : Début d'année : intégration PMES Année : actions ponctuelles	
Réalisation en 3 étapes : - Lancer - Présenter rôle PMES - Signature charte - Mettre en œuvre - Participation COPIL - Animations classes - Évaluer & ajuster - Engagement réel - Reconduction volontariat	

Fiche action N°9 : Conférence « la mobilité de demain »	Public cible : • Élèves
Contexte : Certains pays sont très avancés dans la pratique des moyens de mobilité douce pour les déplacements du quotidien, y compris pour les trajets des élèves et personnels. Voir ce qui est mis en œuvre ailleurs peut-être une opportunité à saisir pour progresser localement	Objectifs : 1. Permettre aux élèves d’avoir un regard global sur les questions de mobilités et s’imprégner des bonnes pratiques au-delà des frontières nationales. 2. Favoriser la connaissance de cette thématique en lien avec les programmes scolaires de géographie notamment
Description : Une fois par an, à l’initiative des élèves, et professeurs, une conférence sera organisée autour de la dimension européenne et internationale de la mobilité, et notamment la mobilité douce. Les élèves seront acteurs de ces exposés à destination de l’ensemble de l’établissements. Pour appuyer la présentation un powerpoint pourra être diffusé ainsi que des échanges interactifs avec la salle (quizz sous forme de kahoot par exemple, jeux participatifs etc.) A l’issue de ces présentations une fresque commune pourrait être réalisée reprenant les éléments vus et sera accrochée sur les murs du lycée.	
Caractéristiques : • Intervenants externes : OUI, Parents d’élèves • Partenaires institutionnels : NON • Financements : NON	Ressources utiles : • Diffusion du film Together we cycle ou encore d’autres documentaires sur la pratique cyclable (attention droits de diffusion) : https://droitauvelo.org/-Cine-debat-
Indicateur de résultats : • Les élèves ont une meilleure connaissance des enjeux de mobilité. • Les élèves peuvent thématiser leurs sessions « tour du monde de la mobilité » par exemple et faire le lien avec les langues étrangères.	
Rétroplanning : • 2 mois avant : préparation élèves • 1 jour : conférence	
Réalisation en 3 étapes : 1. Lancer • Choisir thème et classes 2. Mettre en œuvre • Présentations élèves • Échanges participatifs 3. Évaluer & ajuster • Qualité productions • Liens interdisciplinaires	

FICHE ACTION N°10 : ORGANISER LE CHALLENGE DE L'ECOMOBILITE EN MARS	Public cible : • Élèves • Personnel de l'établissement
Contexte : l'ADAV organise un challenge spécialement conçu pour les lycées pendant tout le mois de mars	Objectifs : Rendre plus visible, concret et attractif l'engagement des établissements en faveur de d'écobilité
Description : Les établissements peuvent organiser chaque année un festival de l'écobilité durant laquelle les élèves, le personnel et les parents sont invité à participer à des actions sur le thème de l'écobilité, tels que (exemples non exhaustifs) : 1. Le comptage C'est l'action phare du challenge de l'écobilité, pendant une durée souhaitée (même 1 jour pendant le mois de mars), l'établissement peut organiser des comptages dans les classes du lycée pour se confronter sur nos modes de déplacement. Un trophée sera remis par le CREM à l'établissement le plus écobile et à celui ayant fait le plus d'effort. Sachant que les modes actifs sont les plus récompensés. Cette action permet de tester au moins 1 fois dans l'année un mode de déplacement plus écologique ou plus actif et le personnel de l'établissement peut également participer. Certains établissements organisent une journée où un maximum de personne viennent à vélo pour faire gonfler les résultats. 2. Un atelier « opération éclairage » pour les collégiens et lycéens Durant la période hivernale, la faible luminosité aux heures de pointe est perçue comme un danger par les élèves sollicités lors des focus groupes. Cet atelier se déroulerait en trois temps : • Organisation dans la cour en fin d'après-midi (en période d'obscurité) d'un parcours, que les élèves devront réaliser à vélo • Identification des comportements dangereux présentés par les les élèves lors de la réalisation du parcours et échange à ce sujet • Distribution de kits éclairages (partenariats possible avec l'enseigne Décathlon ou l'association Prévention MAIF) Les intervenants peuvent être des professeurs d'éducation physique et sportive ou un membre d'une association locale de vélo (l'ADAV par exemple). 3. Une course d'orientation sur le thème de l'éco-mobilité Un parcours peut être organisé pour faire découvrir aux élèves les différents moyens de transports disponibles à proximité des établissements. Des énigmes sur le thème de l'éco-mobilité pourraient être déposées aux différents points d'arrivées avec des récompenses pour les équipes les plus rapides. La durée, le lieu (à l'extérieur ou à l'intérieur des établissements) et la complexité du parcours peuvent être modulés pour que la course soit adaptée à tous les âges. The poster is titled 'AU LYCÉE, J'Y VAIS AUTREMENT' in large green letters. It features a green triangle character with a face, arms, and legs, riding a small scooter. The character is pointing upwards with its right hand. Above the character, a yellow banner reads 'TOUT LE MOIS DE MARS 2026 !'. To the left, a circular badge says 'FESTIVAL DU PRINTEMPS DE L'ECOMOBILITE'. Below the character, the text 'CHALLENGE ECOMOBILITE SCOLAIRE DES HAUTS-DE-FRANCE' is displayed. At the bottom, there is contact information: 'Contactez-nous : 03 28 04 02 34', 'contact@challenge-ecomobilité-scolaire.fr', and 'www.challenge-ecomobilité-scolaire.fr'. The bottom of the poster is filled with various logos of partner organizations.	

Les intervenants peuvent être des professeurs d'éducation physique et sportive par exemple.

4. Organiser un atelier "ciné-débat" (voir autre fiche action)

Une séance de visionnage d'un film en lien avec les thématiques de l'éco-mobilité, du développement durable ou de la préservation de l'environnement suivie d'un temps d'échanges peut être organisée.

Plusieurs films pourront être visionnés simultanément dans des espaces différents afin que les élèves puissent tous participer à l'atelier.

5. Organiser une opération de distribution de matériel pour rouler à vélo ou en trottinette en sécurité

Une opération de distribution de matériel (gilets jaunes, éclairages à vélo, plaques réfléchissantes etc.) peut être organisée : en échange de l'octroi de ce matériel, les élèves s'engageraient à venir le plus fréquemment possible au lycée à vélo.

Pour cette action, des partenaires pouvant fournir ce matériel gratuitement ou à un coût réduit peuvent être sollicités : Décathlon ou l'association Prévention MAIF par exemple.

6. Organiser des parcours à trottinette

Le lycée Gustave Eiffel d'Armentières a organisé avec l'entreprise Lime des parcours de maniabilité en trottinette électriques pour sensibiliser les élèves aux équipements obligatoires et conseillés et faire un rappel du code de la route.

7. Organiser des itinéraires pour les futurs stagiaires

Salon l'année au lycée il est aussi possible d'organiser pour certains niveaux, des entretiens personnalisés (par exemple avec l'exploitant des transports collectifs) pour trouver des solutions de déplacement écomobile pour se rendre sur son futur lieu de stage.

8. Organiser une partie de mobilactiv', le jeu de société de l'écomobilité du CREM

Ce jeu de société développé par l'ADAV permet à deux équipes de 3 à 8 joueurs chacune, de se confronter sur la thématique de l'écomobilité sur un jeu de plateau. Celui-ci est empruntable à l'ADAV.

Autres idées :

- Communiquer sur le diagnostic qui a été réalisé dans le cadre du PMES
- Indiquer sur une carte géante les flux de déplacements quotidiens (affichage dans le hall du CVL), une couleur par mode.
- Réalisation d'un mur d'expression / de témoignages. Avec post-it / photos pour s'exprimer sur « quel est mode de déplacement habituel ? Pourquoi j'utilise celui-ci ? Qu'est que j'aimerais voir changer pour les déplacements domicile-lycée ? »
- Mur d'annonces : « je revends un vélo, une trottinette, possibilités de covoiturage, ... » et un kiosque des mobilités avec la documentation Illevia.
- Faire venir des associations de prévention routière, exemple animation avec casques virtuels, fresque du climat et des mobilités (maison des mobilités durables).

Caractéristiques :

- Intervenants externes : Varie en fonction des actions organisées
- Partenaires institutionnels : Varie en fonction des actions organisées
- Financements : Varies en fonction des actions organisées

Ressources utiles :

- Les inscriptions, les idées d'animation, les grilles de comptage et le livret d'explication du challenge sont à retrouver ici : <https://challenge-ecomobilite-scolaire.fr/lycee/>

Communication • Profiter de la journée portes ouvertes pour parler du challenge qui aura lieu cette année et les suivantes. Cible de la journée : les futurs entrants en seconde, faire connaître l'offre en mobilité du territoire. • Utiliser les réseaux sociaux • Pronote • Info par l'outil de communication entre parents géré par l'APE (assoconnect) • Utiliser les écrans du lycées • Afficher les affiches du challenge	• CREM : les inviter à rencontrer les éco-délégués début mars pour réexpliquer le fonctionnement challenge et échanger sur actions à mettre en place.
Indicateur de résultats : • Investissement des élèves lors des ateliers • Organisation de plusieurs ateliers afin de faire participer tous les niveaux au moins une fois (avec la possibilité de faire participer d'autres établissements ?) • Participation des classes	
Rétroplanning : • Janvier : choix animations • Mars : mise en œuvre • Avril : bilan	
Réalisation en 3 étapes : 1. Lancer • Choisir 3–4 actions max • Impliquer éco-délégués 2. Mettre en œuvre • Comptage / ateliers / ciné-débat 3. Évaluer & ajuster • Participation • Reconduction	

Fiche action N°11 : Animer des ateliers de réparation et d'entretien vélo au sein du lycée	Public cible : • Élèves du lycée • Personnels • Élèves débutants ou éloignés de la pratique du vélo
Contexte : Le manque de connaissances en matière d'entretien et de réparation de base constitue un frein important à l'usage du vélo, en particulier pour les élèves disposant de moyens financiers limités ou n'ayant pas accès à un vélo en bon état. Le lycée souhaite encourager la pratique du vélo tout en développant des actions concrètes, conviviales et pédagogiques, mobilisant les élèves et s'appuyant, si nécessaire, sur des compétences extérieures.	Objectifs : • Lever les freins techniques et financiers à la pratique du vélo. • Développer l'autonomie des élèves sur l'entretien courant. • Valoriser les compétences internes des élèves et personnels. • Favoriser l'accès à un vélo fonctionnel pour les élèves qui en ont besoin.
Description : • Identifier et mobiliser des élèves et personnels volontaires disposant de compétences, même basiques, en réparation vélo. • Organiser des ateliers internes de réparation et d'entretien (crevaisson, réglages, freinage). • En complément, prévoir le recours ponctuel à un prestataire extérieur (atelier vélo, association, réparateur local) sous forme de prestation, notamment dans le cadre de dispositifs de financement existants. • Valoriser ces actions par une communication interne ciblée. • Proposer, pour les élèves qui n'ont pas de vélo ou disposent d'un vélo non fonctionnel : • des bourses aux vélos solidaires, • ou des sorties collectives à la Maison des Mobilités Durables de Lille pour participer à la « broc à vélo » (organisée le 1er mardi de chaque mois).	
Caractéristiques : • Action modulable (interne / externe / mixte). • Faible coût pour l'établissement. • Approche pédagogique et solidaire. • Inscription possible dans la durée.	Ressources utiles : • Partenaires internes : direction, vie scolaire, éco-délégués. • Partenaires externes : Maison des Mobilités Durables de Lille, ateliers vélo associatifs, réparateurs locaux. • Financements possibles : dispositifs régionaux et nationaux en faveur du vélo (selon éligibilité).
Indicateur de résultats : • Nombre d'ateliers organisés. • Nombre de participants (élèves / personnels). • Nombre de vélos réparés ou remis en circulation. • Satisfaction des participants.	

Réalisation en 3 étapes :

1. Lancer

- Identifier les volontaires et besoins.
- Planifier les premiers ateliers.

2. Mettre en œuvre

- Organiser les ateliers internes et/ou prestations extérieures.
- Accompagner les élèves vers les bourses aux vélos ou la broc à vélo.

3. Évaluer & pérenniser

- Recueillir les retours.
- Ajuster le format et envisager une reconduction.

Fiche action N°12 : Projet de voyage à vélo – découverte, autonomie et sobriété carbone	Public cible : • Élèves volontaires • Éco-délégués • Équipe éducative impliquée dans le projet
Contexte : Un projet de voyage à vélo avait été envisagé et porté par le passé au sein de l'établissement. Ce type d'initiative constitue un levier fort pour sensibiliser les élèves aux mobilités actives et aux enjeux climatiques, en leur permettant de vivre ou de concevoir une expérience concrète, collective et valorisante. Au-delà du voyage lui-même, le projet peut être utilisé comme support pédagogique pour amener les élèves à réfléchir à leurs pratiques de déplacement, notamment dans le cadre des vacances et des loisirs, et à identifier des alternatives à faible empreinte carbone.	Objectifs : • Faire découvrir le vélo comme moyen de déplacement pour le voyage et l'itinérance. • Sensibiliser les élèves à l'impact carbone des déplacements, notamment touristiques. • Développer l'autonomie, la coopération et l'esprit critique. • Impliquer les élèves dans la conception d'un projet de mobilité durable. • Valoriser des formes de vacances et de loisirs plus sobres en carbone.
Description : ○ Organiser une ou plusieurs interventions auprès des élèves : • témoignage d'une personne ayant réalisé un voyage à vélo ou un voyage bas carbone, • présentation concrète des contraintes, des choix et des bénéfices de ce type de projet. ○ Proposer un travail pédagogique autour de l'élaboration du projet : • réflexion collective sur les destinations accessibles à vélo ou en modes combinés, • choix d'un itinéraire, estimation des distances et des temps de parcours, • analyse des besoins matériels et logistiques. ○ Élargir la réflexion aux vacances et loisirs à faible empreinte carbone : • comparaison de différents modes de déplacement, • identification d'alternatives à l'avion ou à la voiture individuelle, • prise en compte des dimensions économiques, environnementales et sociales. Envisager, à terme, la réalisation concrète d'un voyage à vélo encadré, selon les moyens disponibles	
Caractéristiques : • Projet à valeur pédagogique, même sans réalisation immédiate du voyage. • Implication active des élèves dans la conception et la réflexion. • Action transversale pouvant mobiliser plusieurs disciplines.	Ressources utiles : ○ https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.fub.fr/sites/fub/files/fub/Actualites/fiche_drc_voyage_a_velo.pdf&ved=2ahUKEwi0jr3dp6ySAxWWY6QEHT2cEnk4ChAWegQIhAB&usg=AOvVaw1LHJSEIXLK66EGogresKf

• Adaptable selon les contraintes de calendrier, de budget et d'encadrement.	
Indicateur de résultats : • Nombre d'élèves impliqués dans la réflexion et les ateliers. • Qualité des productions (itinéraires, scénarios de voyage, restitutions). • Évolution des représentations liées au voyage et aux vacances. • Retours qualitatifs des élèves et des équipes éducatives.	
Rétroplanning : • T0 : validation du principe et identification des intervenants. • T0 + 2 à 4 mois : interventions et travail pédagogique avec les élèves. • T0 + 6 à 12 mois : décision de mise en œuvre éventuelle du voyage. • Après le projet : restitution et valorisation.	
Réalisation en 3 étapes : 1. Lancer • Identifier un porteur de projet et des intervenants extérieurs. • Définir les classes ou groupes concernés. 2. Mettre en œuvre • Organiser les interventions et ateliers. • Accompagner les élèves dans l'élaboration de scénarios de voyage bas carbone. 3. Évaluer & valoriser • Valoriser les productions des élèves (exposition, présentation orale). • Tirer des enseignements pour de futurs projets.	

Solutions Alternatives

Fiche action N°13 : Se réunir avec les différents pôles générateurs de déplacement du quartier pour adapter les horaires	Public cible : • Élèves du lycée • Personnels • Usagers des transports collectifs • Établissements et équipements du quartier
Contexte : Le lycée César Baggio est situé dans un secteur fortement fréquenté, où plusieurs pôles générateurs de déplacements (établissements scolaires et universitaires, équipements, activités tertiaires) concentrent les flux aux mêmes horaires. Cette simultanéité contribue à la saturation des transports collectifs, en particulier du métro, aux heures de pointe, générant inconfort, retards et report vers la voiture individuelle.	Objectifs : • Réduire la saturation des transports collectifs aux heures de pointe. • Améliorer le confort et la fiabilité des déplacements des élèves et personnels. • Lisser les flux de déplacements à l'échelle du quartier. • Renforcer la coordination entre acteurs locaux.
Description : • Identifier les principaux pôles générateurs de déplacements du quartier (lycées, écoles, hôpital). • Organiser des temps d'échange avec les établissements et acteurs concernés. • Analyser les horaires d'entrée et de sortie existants. • Étudier des ajustements progressifs et concertés des horaires (décalages, plages élargies). • Échanger avec Ilévia sur les effets attendus en matière de charge du réseau.	
Indicateur de résultats : • Nombre de réunions de coordination organisées. • Évolution de la fréquentation des TC aux heures de pointe. • Amélioration du ressenti des usagers (enquêtes).	
Réalisation en 3 étapes : 1. Lancer • Identifier les acteurs du quartier. • Désigner un pilote. 2. Coordonner • Mettre en commun les diagnostics horaires. • Tester des ajustements ciblés. 3. Évaluer • Observer les effets sur la saturation des TC. • Ajuster si nécessaire.	

Nombre d'élèves à Baggio : 2048

Nombre de salariés (enseignants, personnel cantine, administratif...) : 347

Horaires Baggio :

Jours	Elèves				Salariés	
	Horaire d'ouverture des grilles	Horaire de début des cours	Horaire de fin des cours	Horaire de fermeture des grilles	Heure d'arrivée majoritaire	Heure de départ majoritaire
Lundi	7h30	8h	18h	19h	7h30	VARIABLE
Mardi	idem	Idem	Idem	Idem	Idem	VARIABLE
Mercredi	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem	VARIABLE
Jeudi	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem	VARIABLE
Vendredi	Idem	Idem	Idem	Idem	Idem	VARIABLE
Samedi	idem	DS 8h	12h	12h30	idem	VARIABLE

FICHE ACTION N°14 : Relancer et valoriser le covoiturage via la plateforme Pass Pass Covoiturage	Public cible : • Personnels du lycée • Élèves majeurs (BTS, post-bac) • Parents d'élèves
Contexte : Le lycée est inscrit depuis plusieurs années sur la plateforme Pass Pass Covoiturage. Malgré une trentaine d'inscriptions, l'utilisation effective reste très faible. Ce faible usage semble davantage lié à un manque de visibilité et d'animation de la plateforme qu'à une absence d'intérêt pour le covoiturage.	Objectifs : • Redynamiser l'usage de la plateforme Pass Pass Covoiturage. • Améliorer la visibilité de l'offre existante auprès des usagers. • Encourager le covoiturage comme alternative à la voiture individuelle. • Optimiser un outil déjà en place, sans créer de nouveau dispositif.
Description : • Faire un état des lieux rapide des usages et freins identifiés. • Renforcer la communication interne sur l'existence et le fonctionnement de la plateforme (affichage, pronote, ent, etc.). • Mettre en avant les avantages concrets (simplicité, économies, convivialité). • Intégrer le covoiturage dans les temps forts de communication (challenge de mobilité, réunions, affichage). • Valoriser les premiers utilisateurs pour créer un effet d'entraînement. Des places de stationnement peuvent être réservées à ceux qui font du covoiturage (un test est possible).	
Indicateurs de résultats : • Nombre d'inscriptions actives sur la plateforme. • Nombre de trajets réalisés en covoiturage. • Évolution de la part modale de la voiture partagée.	
Réalisation en 3 étapes : 1. Lancer • Désigner un référent covoiturage. • Identifier les freins à l'usage. 2. Communiquer • Diffuser des supports simples et réguliers. • Profiter des temps forts pour relancer l'inscription. 3. Suivre & ajuster • Observer l'évolution des usages. • Ajuster les messages si nécessaire.	

Synthèse du plan d'action

N°	Action	Type	Pilote principal	Acteurs associés	Démarrage conseillé	Durée / rythme	Niveau de complexité	Action testable
1	Sécurisation et optimisation du stationnement vélo et trottinettes	Aménagement	Région / Direction	Ville de Lille, MEL, élèves, prestataires	Court terme	6 à 12 mois	Élevé	Non
2	Jalonnement et aménagement des cheminements cyclables et piétons	Aménagement	Ville de Lille / MEL	Région, Département, lycée	Moyen terme	12 à 24 mois	Élevé	Non
3	Réorganiser l'accessibilité globale autour de l'établissement	Aménagement	Région / Ville	MEL, Ilévia, lycée	Moyen terme	12 mois	Élevé	Oui (phase test)
4	Amélioration de l'éclairage et de la sécurité des abords du lycée	Sécurité / aménagement	Ville de Lille	MEL, Région, lycée	Moyen terme	6 à 18 mois	Moyen	Oui
5	Animation du Comité de Pilotage (COFIL) du PMES	Gouvernance	Direction du lycée	Région, MEL, Ville, partenaires	Court terme	Permanent	Faible	Oui
6	Rendre visible le PMES	Communication	Lycée	Éco-délégués, professeurs, partenaires	Court terme	Permanent	Faible	Oui
7	Parcours photos	Sensibilisation	Éco-délégués	Professeurs, élèves	Court terme	Ponctuel / annuel	Faible	Oui

N°	Action	Type	Pilote principal	Acteurs associés	Démarrage conseillé	Durée / rythme	Niveau de complexité	Action testable
8	Mobiliser les éco-délégués	Animation	Référent DD	Vie scolaire, enseignants	Court terme	Annuel	Faible	Oui
9	Conférence « la mobilité de demain »	Sensibilisation	Lycée	MEL, associations	Moyen terme	Ponctuel	Moyen	Oui
10	Organiser le challenge de l'écomobilité en mars	Animation	Lycée	MEL, Région, élèves	Court terme	Annuel	Moyen	Oui
11	Ateliers de réparation et d'entretien vélo	Animation / formation	Lycée	Prestataires, MMD Lille, élèves	Court terme	Trimestriel	Moyen	Oui
12	Projet de voyage à vélo	Pédagogique	Enseignant référent	Direction, partenaires	Long terme	Annuel	Élevé	Non
13	Adapter les horaires avec les pôles du quartier	Gouvernance / TC	Direction	Autres établissements, Ilévia, MEL	Long terme	1 à 2 ans	Élevé	Oui
14	Relancer le covoiturage Pass Pass	Communication / mobilité	Lycée	MEL, personnels, parents	Court terme	Permanent	Faible	Oui

Autres actions possibles dans les lycées

Intitulé action	Type d'intervention	Objectif	Descriptif action	Coût 1 à 5	Indicateurs de suivi	Implication des élèves 1 à 5	Modes d'implication possible les élèves	Ressources utiles
Réparation/autoréparation de vélo	Atelier pratique	- encourager l'usage du vélo - acquérir des compétences de réparation pour être autonome	Mise en place d'une formation pour apprendre à entretenir et réparer son vélo	2	Nb de participants, nb de vélos entretenus	4	Former les élèves, pour transmettre à leur pair des gestes simples	https://www.heureux-cyclage.org/IMG/pdf/savoir_reparer_socle_commun_fiches_pedagogiques.pdf
Customisation artistiques des gilets/casques	Atelier pratique	- Accroître sa visibilité sur la route - Sensibiliser les élèves au port du casque et du gilet fluo	Pour inciter les jeunes à mettre leur gilet ou leur casque à vélo lors de leur déplacement, un atelier de customisation de gilets et/ou casques, ou même de baskets, vélo, pourra les inciter à s'équiper.	1	Nb de participants à l'atelier, nb de gilets / casques customisés	4	Les élèves peuvent prendre en charge et animer eux-mêmes l'atelier dans le cadre d'un événementiel par exemple ; concours du plus beau casque ou gilet	https://www.dropbox.com/scl/fi/8wpizr0pymaf0k1ajoncq/Activite-d-core-ton-gilet.pdf?rlkey=iu7c8hpnatyb02a0oxls2u6zm&e=2&dl=0
Fresque artistique sur la mobilité	Atelier pratique	Sensibiliser aux enjeux de l'écomobilité scolaire par une approche artistique et collective.	Création artistique (dessins, slogans, messages clés) réalisée par les élèves sur le thème de la mobilité durable, par exemple sur un mur visible ou dans le local à vélos.	1	Nb de participants, productions réalisées, visibilité de la fresque	5	Vote choix du slogan, réalisation participative	https://defi-moov-idf.org/college/
Ressourcerie de la mobilité	Événement	Favoriser la réutilisation et l'accessibilité économique des modes alternatifs à la voiture.	Organisation d'un événement de vente/troc de vélos et matériels de mobilité douce (rollers, trottinettes, casques, accessoires). Les recettes peuvent être reversées à une association ou financer une sortie à vélo ou autre projet sur la mobilité	1	Nombre de dons, ventes et échanges, volume de matériel valorisé, fréquentation.	5	Aider à la collecte, tenir les stands, communiquer sur l'événement.	Partenariat ressourceries locales https://recyclerie-sportive.org/
Support (cartographie, dépliant) sur les modes de transports existants	Communication	Rendre lisible les alternatives à la voiture et encourager leur usage.	Réalisation par les élèves d'un dépliant ou d'une carte recensant tous les moyens de transport pour rejoindre l'établissement (cheminements piétons, pistes cyclables, arrêts de bus, etc.).	1	Nombre d'élèves impliqués, nombre de supports produits et diffusés.	5	Réaliser des enquêtes terrain, cartographier les trajets, créer et mettre en forme le support.	logiciels de cartographie (uMap, QGIS).
Information sur le dépose-minute	Communication	Informar sur les comportements à risque	Informar et sensibiliser les parents sur les règles de stationnement aux abords de l'établissement, mise en place de faux PV, réalisés par les élèves, sur les voitures mal stationnées	1	Nb de personnes sensibilisées, nb de faux PV distribués, nb d'élèves associés, variation du nb de	4	Réalisation de faux PV, distribution	https://www.pearltrees.com/vivacites/communication-stationnement/id71930400

					stationnements gênants			
Affiches et infographies Transports et impacts	Sensibilisation	Informer sur les impacts de ses choix en terme de mobilité	A partir des résultats de l'enquête et d'un diagnostic réalisé (lors d'un PMES par exemple), réalisation d'affiches de sensibilisation et infographie pour communiquer sur les résultats et sensibiliser sur les enjeux de la mobilité	1	Nb de participants, diffusion de l'affiche	5	Réalisation d'affiches, communication	https://fr.freepik.com/ ; https://www.canva.com/
Campagne de communication des éco-délégués	Communication	Sensibiliser aux enjeux de l'écomobilité scolaire	Réaliser une vidéo, podcasts, pour une campagne de communication sur les réseaux sociaux, des affiches, créer des animations pour sensibiliser les autres élèves	1	Nb d'élèves impliqués; diffusion des affiches, Nb de contenus produits, nombre de vues/interactions sur les réseaux sociaux, retours des participants.	5	Création participative des affiches, de la vidéo	https://tube-action-educative.apps.education.fr/w/4nk9oeKscnP2kpFq4yUf7g
Stand d'information (fête de l'école, réunion de rentrée, rencontre parents-profs, aux abords de l'école...)	Communication	- sensibiliser aux enjeux de la mobilité et à la pratique de modes de déplacements écomobiles de façon ludique - informer les jeunes, les parents de ce qui va être mis en place dans l'établissement	Proposer un stand de sensibilisation / information sur les enjeux de la mobilité, dans le cadre d'un événementiel ou d'une sortie d'école	1	nb de personnes sur le stand, diffusion de l'information, nb de personnes contactés	3	Leur proposer de tenir le stand	https://www.youtube.com/watch?v=n0rR9N5_48
Communiquer sur les solutions de mobilité sur le site internet de l'établissement scolaire et le livret d'accueil des élèves	Communication	Favoriser les modes actifs et collectifs en améliorant l'accès à l'information.	Diffusion d'informations claires et accessibles sur les offres de transport, les itinéraires cyclables et piétons, et les dispositifs existants (SRV, pédibus, vélobus).	1	Nombre de consultations de la page web, diffusion du livret, retours des familles.	1	Aider à la rédaction ou à la mise en page, participer à des interviews ou témoignages.	https://lycee-gustave-eiffel.fr/wp-content/uploads/2024/06/Accessibilite-marche-et-TC-Lycee-Eiffel.pdf
Visite ou journée porte ouverte dans le transport scolaire	Événement	Faire découvrir les solutions de transport scolaire aux parents et répondre à leurs interrogations	Organiser une journée porte ouverte avec le transport scolaire à destination des parents et des élèves	2	Nb de participants	1		
Programme pédagogique sur l'éducation à la mobilité	Education	Sensibiliser les élèves aux enjeux transversaux de l'écomobilité	Projet pédagogique en collaboration avec les enseignants sur les impacts transport sur les GES/climat, les enjeux santé, sécurité routière, ...	3	Nb de participants, diversité des projets pédagogiques, partenaires mobilisés	1 à 4	Implication des éco-délégués pour sensibiliser leurs camarades	https://www.pearltrees.com/vivacites/culture-mobilite/id46968514

Sensibilisation à la sécurité routière	Education	Informar sur les comportements à risque	Atelier d'échange sur les risques/sécurité routière, l'utilisation de la trottinette, les règles de bonne conduite...	3	Nb de participants, évolution des comportements à risque	1	Créer des campagnes d'affichage suite aux ateliers de sensibilisation	https://www.preventionroutiere.asso.fr/
Atelier débat/d'expression avec les collégiens/lycées	Education	- Faire réfléchir les élèves, les inciter à prendre position et à se forger un esprit critique - Travailler sur le fond/la forme et la façon de s'exprimer	Atelier débat (débat mouvant, débat controversé) ou atelier d'expression sur les enjeux de la mobilité. Utiliser ces connaissances pour se forger une opinion et un esprit critique : "le centre-ville devrait être rendu piéton" ; "la voiture électrique est le mode de transport du futur" ; "le permis vélo devrait être obligatoire", etc.	3	nb de participants, nb d'élèves qui changent d'avis ?	2	créer les questions du débat, création pièce de théâtre...	
Fresque de la mobilité kids	Education	- sensibiliser aux enjeux de la mobilité aujourd'hui - découvrir des leviers d'actions	Outil pour sensibiliser les jeunes de manière systémique aux impacts transversaux des transports, leur faire prendre conscience des leviers possibles et adopter des nouveaux comportements pour décarboner leurs déplacements grâce à un jeu de rôle.	2	nb participants	1		https://fresquedelamobilité.org/
Marche exploratoire avec les élèves et parents	Education	- Identifier les freins aux mobilités actives - Proposer des solutions adaptées.	Organiser une marche autour de l'établissement avec élèves, parents, enseignants et techniciens pour repérer les points dangereux ou obstacles à l'accessibilité.	1	Nb de participants, nombre de points noirs identifiés, propositions émises.	3	Participer à l'observation, cartographier les points noirs, proposer des idées.	Fiches "marches exploratoires" (Cerema, Ademe)
Atelier parentalité et mobilité	Education	- Réduire la dépendance à la voiture, - Valoriser la mobilité autonome des enfants, - Soutenir la parentalité.	Temps d'échange avec les parents (en partenariat avec missions locales, CAF ou associations féministes) pour réfléchir à l'organisation des trajets et à la conciliation vie familiale / professionnelle.	1	Nb de familles participantes, retours qualitatifs, évolution de la perception.	1	Témoignages sur leurs attentes, participation à la restitution.	Guides sur la parentalité et la mobilité (ONPE, Ademe)
Apprentissage "Itinéraires et applications mobilité"	Education	Donner les clés pour préparer ses trajets autrement que par la voiture.	Formation à l'usage des applis de mobilité (cartes vélo, applis de bus/train, géovélo, citymapper, etc.) pour les élèves et leurs familles.	2	Nb d'élèves formés, nombre d'applis téléchargées/utilisées.	3	Démonstrations, tutoriels vidéo réalisés par eux-mêmes.	Applications de mobilité locales et nationales (géovélo, transports régionaux).

Annexes

Exemple de livret d'information écomobile à destination des élèves et du personnel – St Adrien – Villeneuve-d'Ascq.



Venir en bus

8 lignes de bus desservent le site d'Annappes
(arrêt «Annappes République» ou «Musée du Terroir»)

Réseau Ilévia

Ligne 13

Lille Fives <-> Villeneuve d'Ascq Hôtel de Ville

Cette ligne passe par Mons-en-Baroeul - Correspondances Métro 1 & 2, Liane 6 et TER

Ligne 34

Roubaix Eurotéléport <-> Villeneuve d'Ascq Pont de Bois

Cette ligne passe par Hem - Correspondances Métro 1 & 2, Tramway, Lignes 3,5,6,8 et TER

Bus scolaires

Ligne 870s

Cette ligne passe par Péronne-en-Mélantois, Sainghin-en-Mélantois et Villeneuve d'Ascq

Ligne 876s

Cette ligne passe par Baisieux, Chérengh, Gruson, Anstaing, Tressin, Forest-Sur-Marque, Villeneuve d'Ascq

Ligne 910

Cette ligne passe par Willems, Sailly-les-Lannoy, Toufflers, Hem, Forest-sur-Marque et Villeneuve d'Ascq

Ligne 911

Cette ligne passe par Hem et Villeneuve d'Ascq

Ligne 968

Cette ligne passe par Toufflers, Lannoy, Lys-les-Lannoy, Hem et Villeneuve d'Ascq

Ligne 969

Cette ligne passe par Wasquehal et Villeneuve d'Ascq

Lignes de bus vers Annappes :



BUS SCOLAIRE

VILLES DESSERVIES VERS ST ADRIEN



Venir à vélo

Un accès à vélo facilité

St Adrien bénéficie d'une excellente desserte par les pistes cyclables, facilitant les déplacements des élèves et du personnel en toute sécurité.

Ces aménagements permettent de rejoindre facilement notre ensemble scolaire depuis les quartiers environnants, tout en encourageant un mode de transport écologique et économique.

Communes accessibles par voie cyclable

Ces communes sont reliées à St Adrien par un excellent réseau cyclable :



VILLENEUVE D'ASCQ

HEM <> 6,9 KM

FOREST S/ MARQUE <> 4,9 KM

TRESSIN <> 4,5 KM

CHERENG <> 5,5 KM

**Cartographie
des pistes cyclables
de la région :**



**distance moyenne à parcourir à vélo
entre le centre de la commune et St Adrien.*

Accès au site et équipements cyclables

Avec **trois entrées** reliées aux pistes cyclables et **3 parkings à vélos** disponibles pour tous, les déplacements à vélo sont facilités.



Piste cyclable

ZOOM sur le trajet HEM < > ST ADRIEN

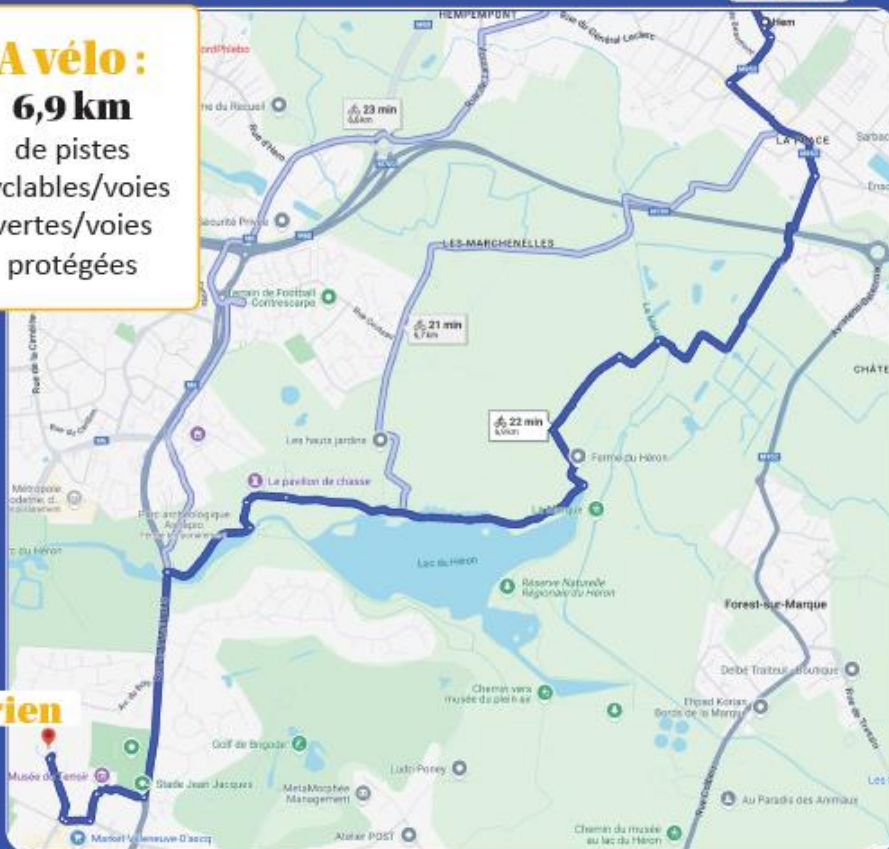
Hem

À vélo :

6,9 km

de pistes
cyclables/voies
vertes/voies
protégées

St Adrien



Rouler en toute sécurité



Vers + de mobilité douce : St Adrien engagé avec les acteurs locaux

St Adrien met en place son PDES (Plan de Déplacement des Établissements Scolaires) en lien avec la MEL et la mairie de Villeneuve d'Ascq.

Le principal objectif : mettre en place des mesures favorisant des modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle pour les trajets domicile-école.

> Une enquête lancée début 2025 permettra d'analyser les habitudes de déplacement des élèves, parents et personnels (modes, itinéraires, etc.) et proposera des équipements adaptés.



Charte du référent PMES

Exemple de courrier à l'attention du personnel ou des écodélégués d'un établissement souhaitant se lancer dans une démarche PMES

Madame, Monsieur,

Afin d'améliorer les conditions d'accès, la sécurité et le cadre de vie aux abords de l'école / du collège / du lycée, un « Plan de Mobilité Etablissement Scolaire » va être lancé.

Dans le cadre de cette démarche, qui vise à proposer des solutions alternatives à la voiture (aménagement, amélioration des services de transports en commun, pédibus, vélobus, aménagements, animations, rues scolaires, rues aux enfants, sensibilisations des élèves et du personnel, événements, etc.), nous sollicitons votre participation pour :

(PAR EXEMPLE)

- Réaliser dans vos classes une enquête mobilité auprès des élèves afin de connaître leurs habitudes de déplacement domicile-collège et de mettre en exergue les difficultés rencontrés lors de ces trajets,
- Diffuser une enquête mobilité auprès de leurs parents, accompagnée d'un courrier, via le carnet de liaison,
- Participer à d'éventuelles animations avec vos élèves lors d'opérations du type « semaine de la mobilité et de la sécurité routière » ou « challenge de l'écomobilité des collèges » par exemple.

La mobilisation du personnel et des écodélégués de l'établissement dans ce projet est une condition importante de sa réussite.

Nous vous remercions par avance pour votre implication et restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bien cordialement,

Compétences des acteurs concernés par un PMES

